



Avis pour donner suite à la Commission Eau et Usages du 19 Janvier 2021

Monsieur le Président,

Réunis à Mallemort par le SMAVD le 19 Janvier dernier, les membres de la Commission Eau et Usages, dont nous faisons partie, ont été sollicités pour donner leur avis quant au projet expérimental de nouvelles modalités de restitutions en basse Durance qui pourrait être mené par EDF en 2021 et à son éventuelle prise en charge par le Compte Epargne Volume.

Comme certains de nos membres vous l'ont fait remarquer en Commission, il nous semble difficile de nous positionner sur tel ou tel sujet présenté en séance sans avoir eu le soin de recevoir l'ensemble des éléments en amont afin de préparer efficacement un avis éclairé et partagé avec l'ensemble de nos membres sur le sujet.

C'est par ailleurs dans cette mesure que vous nous avez permis d'éventuellement vous adresser un avis par écrit, ce que nous profitons donc de faire aujourd'hui.

En ce qui concerne les restitutions réalisées par EDF en aval de Mallemort, compte-tenu des nombreux impacts négatifs causés, notamment sur nos peuplements piscicoles, sur près de 45 km de rivière en basse Durance, depuis de nombreuses années, il est clair que nous sommes **très favorables et dans l'attente d'une mise en œuvre efficiente de nouvelles modalités qui soient bien moins impactantes pour la Durance et sa biodiversité aquatique.**

A ce titre, nous soulignons, comme cela nous a été rappelé en Commission, que cette démarche est à l'initiative du Préfet Cadot et date déjà de 2015.

Or, si nous pouvons nous étonner de voir que l'étude sur les impacts socio-économiques (notamment pour EDF) de ces nouvelles modalités de restitution a duré 4 ans par rapport à la détermination des gammes de débits de moindre impact environnemental qui, elle, n'a duré qu'un an, nous sommes d'autant plus surpris de voir qu'EDF demande 3 années supplémentaires d'études afin d'évaluer in situ la faisabilité technique et organisationnelle d'EDF et d'affiner l'étude d'impact socio-économique alors même que cette dernière avait permis de démontrer qu'il n'y avait pas d'influence à l'amont de Cadarache et que les coûts économiques supportés par EDF étaient jugés alors « acceptables ».

Par ailleurs, nous sommes également étonnés qu'EDF demande à réaliser une expérimentation courant Mars/Avril 2021 sur 48h afin de voir si leurs équipes sont en mesure de gérer une modulation de débit alors même qu'elles le font déjà pour des opérations de décolmatage (ex. récemment en aval du barrage de l'Escale).

Enfin, c'est vis-à-vis de l'utilisation du Compte Epargne Volume pour cette expérimentation 2021 que nous émettons **un avis défavorable**, malgré le discours que nous avons pu entendre du SMAVD sur le fait que ce dernier se satisfait de voir que ces questions là sont bien appréhendées et votées en Commission Eau et Usages ce qui n'était pas le cas effectivement jusqu'à présent et qui reste dans tous les cas, bien entendu, une avancée.

En effet, selon nous, cette expérimentation de 48h n'est encore qu'une étude et n'aura aucun impact direct sur la Durance, or, selon nous, ce Compte Epargne Volume devrait davantage servir directement à des ré-allocations d'eau en Durance, ce que ce projet n'est pas pour nous.

D'autre part, nous pensons que cette modulation de débit sur 48h ne va pas fortement impacter financièrement EDF aux vues notamment de ce que nous avons pu rappeler précédemment et qu'elle pourrait donc la supporter.

Enfin, **nous préfererions que ce Compte Epargne Volume qui, comme nous l'a montré l'Agence de l'Eau RMC en Commission, ne cesse d'être crédité sans jamais être utilisé à bon escient pour les milieux, serve vraiment à la mise en œuvre de projets de ré-allocations ou de substitutions vers des affluents déficitaires.**

Il serait donc regrettable, notamment en l'absence d'émergence de tels projets sur le territoire durancien, que le Compte Epargne Volume ne cesse d'être utilisé uniquement par EDF et notamment pour les deux autres phases expérimentales prévues sur cette thématique en 2022 et 2023 et que cela permette à de nouvelles ASA d'obtenir de l'aide pour des projets d'économies d'eau alors même que ces économies d'eau ne sont pas ré-utilisées à bon escient.

Par ailleurs, nous pensons effectivement que la meilleure façon de faire émerger de réels projets en faveur des milieux duraciens sur l'usage de ce Compte Epargne Volume est bel et bien d'avoir en Commission Eau et Usages notamment une information claire et précise sur : les volumes économisés dans ce cadre-là, mais également les acteurs réalisant ces économies et les territoires concernés, afin de pouvoir étudier, en fonction des territoires, les moyens de ré-allocations ou de substitution pouvant se mettre en œuvre. De la même manière, nous aurions besoin de mieux appréhender le « qui fait quoi » et « qui peut faire quoi » dans ces propositions de projets de ré-allocations ou de substitution **pour pouvoir, notamment au sein de notre réseau, être force de proposition à vos côtés sur ce sujet.** Sujet qui nous tient particulièrement à cœur, vous l'aurez compris, **puisque le bassin versant de la Durance compte à lui seul 8 PGRE et que la question d'une gestion quantitative intégrée et durable de la ressource en eau est un des enjeux majeurs, selon nous, de ce territoire.**

A ce titre-là, nous espérons que la demande émanant de la Fédération des Bouches-du-Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au sujet d'une substitution à l'étiage du Réal de Jouques pourra être étudiée et approfondie.

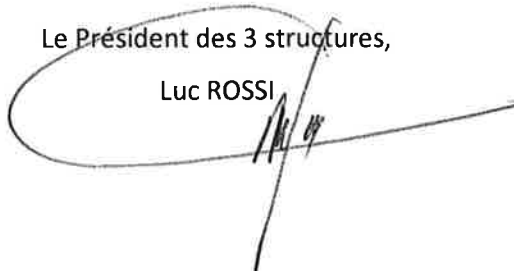
Enfin, en ce qui concerne l'expérimentation grandeur nature envisagée en 3 temps (48h entre Mars/Avril 2021, puis 2 à 3 mois pendant le printemps/été 2022 et enfin sur l'année pendant 2 ou 3 ans post 2022), **nous souhaiterions que l'ensemble de notre réseau associatif concerné par ce territoire** (et notamment les Fédérations des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, l'association MRM et notre association régionale) **soit bien associé notamment dans la mise en place de COPIL/COTECH envisagés**, ce qui ne nous a pas semblé être le cas dans ce qui nous a été présenté en Commission.

Plus particulièrement, **nous souhaiterions être informés en amont de cette réalisation expérimentale sur 48h et que des suivis soient menés sur les populations piscicoles dès cette année**, et non pas uniquement à partir de ceux prévus en 2022 et post 2022, **notamment afin de pouvoir vérifier in situ que les modulations faites sont bien effectivement sans impact pour les populations piscicoles.** Qui plus est, **nous souhaiterions, par ailleurs, pouvoir y participer directement par le biais des 2 Fédérations limitrophes de cette restitution aux côtés de l'OFB.**

Espérant que cet avis puisse être pris en considération par vos services et restant à votre disposition pour tout complément d'informations, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs et vous remercie par avance pour votre écoute et votre compréhension.

Le Président des 3 structures,

Luc ROSSI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luc Rossi', is written over a large, hand-drawn oval scribble. The signature is positioned to the right of the printed name 'Luc ROSSI'.